



<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

Cette année, notre association fête ses dix ans d'existence. Et par la même occasion sa dixième exposition le jeudi de l'Ascension à Rousies. La salle des fêtes étant en travaux, la municipalité nous a proposé, pour l'expo 2015, le bungalow de la place du 8 mai.

Cette année, les crues de la Solre et de la Sambre étaient à l'honneur, ainsi qu'un historique de la salle des fêtes de Rousies (cette dernière est en travaux de modernisation; elle devrait ouvrir ses portes en septembre).

L'exposition a attiré de nombreux visiteurs; les questions furent nombreuses. Beaucoup de rencontres, de nombreux échanges, avec le public et les élus.

L'association participera au 3e congrès inter-régional de généalogie et d'histoire locale SCALDOBRESIA 2015, les 12 et 13 septembre 2015 à Escaudœuvres. Vous pourrez venir nous aider ou nous rencontrer.

Notre base de données en ligne évolue régulièrement. Si vous avez un peu de temps libre, aidez nous en effectuant des transcriptions d'actes ou de tables. Si vous êtes intéressé, contactez moi.

N'hésitez pas à envoyer des propositions d'articles pour le bulletin, elles seront les bienvenues.

A.D



DANS CE NUMÉRO :

Editorial	1
Les outils	1
Nestor Mairiau et les hussards noirs	2
La cense de la Genette	7
Un étrange héritage	8
Les pierres dispersées	9
Les pierres tombales	10
Dumont, maître des forges	13
Les miracles de Saint Walbert	16
Sambre et Solre: les inondations	

Quelques outils à votre disposition

Le forum internet

<http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/>

La base de données « actes en ligne »

<http://www.rp59.fr> onglet « actes en ligne »

La table des mariages

<http://www.rp59.fr> onglet « table des mariages »

La liste des communes numérisées

<http://www.rp59.fr> onglet « numérisations »

MAIRIAU FRANCOIS MAURICE NESTOR

et les hussards noirs du Nord

Le patronyme est souvent orthographié Mairiaux, rarement Mériaux. Il signe ses actes N: M: Mairiau.

N: M: Mairiau

François Maurice Nestor Mairiau est né le 5 janvier 1740 à Rousies, à la cense de la Genette. Il est fils de Marcel François et de Catherine DUSART. Son père décède vers 1750, sa mère se remarie avec Philippe Bertau (ils auront 5 enfants).

Le 28 mars 1759 décède sa sœur Henriette, âgée de 11 ans environ. L'acte de naissance d'un demi-frère indique qu'il est étudiant le 8 juillet 1759.

Il est émancipé le 6 décembre 1765 pour pouvoir se porter caution dans un titre presbytéral de 400 livres l'an sur la cense de la Genette pour son frère François Alexandre, qui entre dans les ordres.

Il épouse le 27 janvier 1768, à Mairieux, Marie Thérèse RAMMERY, âgée de 35 ans, "fermière au Sart", fille de Jean Pierre et de Marie Thérèse Moreau, dont il aura quatre enfants nés à Mairieux: Nestor François, né le 5 janvier 1770, Marie Thérèse Norbertine, née le 9 décembre 1771, Aldegonde Joseph, née le 7 juin 1774, et Marie Philippine Louise, née le 25 mars 1777. Par son mariage, Nestor devient donc censier du Sart.

Il achète en arrentement une auberge à l'enseigne "la couronne impériale" située sur un bonnier de terre, à Maubeuge, route de Binche, avant 1779, date à laquelle un incendie se déclare:

- ♦ Le 9 décembre 1779, état des frais à la charge de Nestor Mairiaux, fermier à la cense du sart à Bersillies, pour incendie d'une poutre à sa maison portant une enseigne "à la couronne impériale" à Maubeuge.

Dix ans plus tard, Hélène Bourla hérite de la rente. Changement d'héritier, qui occasionne une plainte:

- ♦ Le 9 mai 1789, plainte de rendu à nouvel héritier d'une maison et un bonnier de terre à Nestor Mairiaux, depuis colonel des Hussards Noirs, pour défaut de paiement d'une rente de 722 livres onze sols de France, due à la demoiselle Hélène Thérèse Bourla. La maison est située rue de Binche, et porte l'enseigne "la couronne impériale".

Le problème sera solutionné, car lors de son remariage, le 22 juin 1794, il en est encore le propriétaire (voir inventaire en fin d'article).

Le journal des audiences de la cours de cassation nous indique un autre achat:

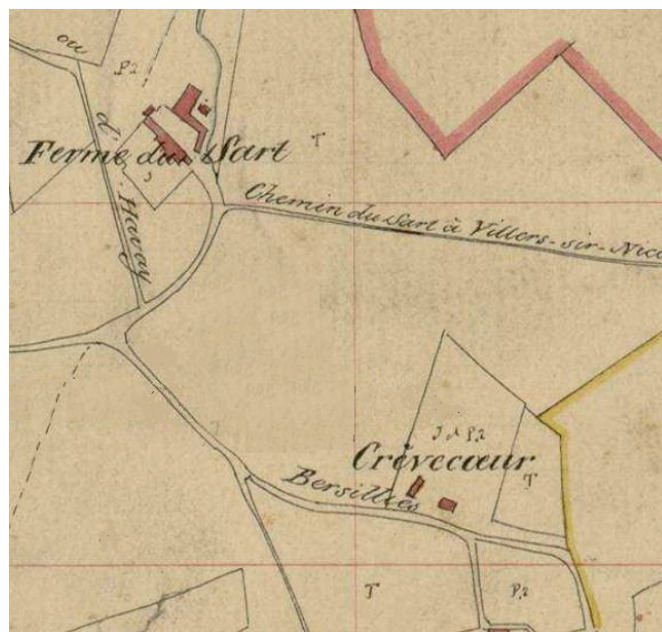
- ♦ Le 19/02/1788, Léopold Polchet vend à Nestor Mairiau le fief de Werne, situé en hainaut français, pour la somme de 39600 livres (journal des audiences de la cour cassation)

Marie Thérèse Rammery décède le 16 brumaire an 2 (6 novembre 1793) chez Julie Durigneux (future épouse de Nestor), rue de Mons à Maubeuge, qui déclare le décès quelques jours plus tard en mairie de Maubeuge.

Nestor épouse en secondes noces le 22 juin 1794 à Maubeuge Rose Geneviève Julie DURIGNEUX, née le 2 janvier 1740 à Maubeuge, fille de Louis et d'Aldegonde Rose MULDER, veuve de Michel DELIGNE. Il est à cette époque chef de brigade, commandant du 10^e régiment de hussards.

La date de naissance de Nestor est attestée par un billet d'Augustin Pompée Hennem, prévôt de la commune. Un contrat de mariage est joint à l'acte de mariage (c'est la première fois que je rencontre ce cas) (1).

La ferme du Sart appartient au 18^e siècle au chapitre de Sainte-Aldegonde. Elle fut vendue comme bien national. C'est près de cette ferme que commença le fameux combat qui, le 13 juin 1792, se termina au hameau de la Glisuelle.



Nestor Mairiau est le fermier de la cense du Sart. C'est un homme à la trempe énergique, au caractère enthousiaste et aventureux. Il avait chaleureusement pris parti pour la révolution dès son début. Les Autrichiens, s'étant emparés de Bersillies, lors de leur attaque sur la Glišuelle, ils brûlèrent sa maison patrimoniale, la ferme de Crèvecœur (2), en représailles de ses opinions démocratiques. Réfugié sur la rive droite de la Sambre, Mairiaux, exaspéré par ce fait, y organisa une compagnie franche de cavalerie, avec une vingtaine de jeunes cultivateurs aisés de sa connaissance, bien équipés et armés, connaissant parfaitement la région. Au bout de quelques mois, il se trouve à la tête d'une cinquantaine d'hommes, résolus et bien équipés, qui parcoururent la frontière, harcelant l'ennemi, lui tuant ses éclaireurs et ses trainards. Placé sous la protection des autorités civiles et de l'armée, il organisa sa petite troupe dont il prit le commandement avec la grade de capitaine, choisit ses chefs et sous-chefs, adopta pour uniforme une tenue en drap noir et bap-



tisa sa troupe la compagnie des Hussards Noirs.

Cette troupe devient célèbre, à l'instar d'un régiment de hussards autrichiens connu sous le nom de hussards de la mort.

Un décret de la convention du 4 février 1793 décida que la compagnie ou légion des Hussards noirs du département du Nord fera désormais partie des troupes légères de l'armée française,

et un autre du 13 mars, qu'elle serait à la solde de la République (3). Cette légion, qui alla toujours en augmentant, fut chargée d'abord de la police de l'armée à l'instar des anciennes maréchaussées, puis transformée en cavalerie légère ou corps d'éclaireurs. Lors de l'organisation des régiments, elle constitua le noyau du 10^e régiment de hussards créé le 4 juin 1793 dont il devint colonel.

A la tête des hussards noirs l'ancien fermier du Sart se montra dans les premières rencontres de l'Armée du Nord et avec des soldats de la coalition. Il se distingua sur les remparts de Lille le 23 septembre 1792, lors du bombardement. Il participa à la bataille de Jemmapes le 6 novembre 1792, à la bataille de Neerwinden le 18 mars 1793, puis au siège de Cambrai le 8 août 1793, où ils enlevèrent le drapeau du 10^e régiment anglais, au siège du Quesnoy le 12 septembre 1793, où il vit périr son fils, capitaine dans le régiment qu'il avait formé; à Wattignies, le 16 octobre 1793, à Fleurus le 26 juin 1794.

Les députés de la convention à Valenciennes, dans un courrier du 12 avril 1793, donnent leur intention d'envoyer Mairiaux pour faire le point sur la situation de Maubeuge (4).

Deux actes mentionnent son passage à Maubeuge comme délégué des députés de la convention (Archives Municipales de Maubeuge):

- ♦ le 2 mai, il nomme Moutier, ancien maire, garde magasin des effets militaires.
- ♦ Le 11 juin 1793, Maurice Nestor Mairiaux, colonel des Hussards noirs, délégué des députés de la convention à Maubeuge, révoque de son emploi de médecin à l'hôpital, Félix Cadart, et le remplace par N. Leroy, avec l'appui du député de la convention Dubois.

Le 5 nivôse an 14, Nestor Mairiau, colonel de Hussards (ancien ?), fait un testament olographe, par lequel « il donne et lègue à sa fille, Marie Philippine Mairiau, épouse de Charles Pradel, sous-inspecteur aux revues, le tiers de tous ses biens disponibles, à charge pour elle de rendre le dit tiers aux enfants nés ou à naître d'elle, jusqu'au premier degré seulement ».

Après la mort du testateur, arrivée le 11 janvier 1816 à Valenciennes, le legs est accepté, mais par acte auprès du tribunal de première instance de Valenciennes, Marie Florence Louise déclare « abandonner dès à présent à ses enfants la jouissance des biens qui en sont l'objet ».

Antoine Riche, veuf de Marie Thérèse Norbertine Mairiau, fille de Nestor, conteste que ce legs ne soit pas rapporté à la succession auprès du tribunal de Valenciennes, puis à la cour d'appel de Douai, mais il est débouté.

ANNEXES

(1) Seconde partie du contrat de mariage

... Quand aux biens, meubles, qu'ils ont ou peuvent avoir les futurs époux il en sera dressé un inventaire qui demeurera annexé aux présentes, afin que après les décès de l'un et de l'autre, la part que chacun aura apporté retourne du côté où il sera venu pour l'entier exécution de la présente clause il sera fait état desdites actifs et passifs. Conditionné spécialement que les biens des deux conjoints ne seront sujet qu'aux dettes par eux contractées respectivement jusqu'à ce jour, et que pour l'avenir, la vente des biens de la future ne pourra avoir lieu que par les propres dettes.

Au moyen desquels conditions et pour la bonne amitié qu'à le dit Mairiaux pour la future épouse il lui donne, cède, transport et abandonne dès maintenant et pour toujours un dixième de tous ses biens, meubles, et immeubles, et actions réputées, les biens réservées icy exceptées. Voulant qu'elle en jouisse paisiblement nonobstant tout contrat et autres actes faits et qui pourraient avoir lieu par la suite; pour après le décès de son futur sans disposition contraire, retourner aux héritiers du dit Mairiaux, cette disposition faite conformément à l'article seize de la loi du dix sept nivôse dernier, après aussi que François Maurice Nestor Mairiaux et Rose Julie Geneviève Durigneux ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé au nom de la loi que François Maurice Nestor Mairiaux et Rose Julie Geneviève Durigneux sont unis en mariage, et j'ai rédigé le présent acte que les parties et les témoins ont signé avec moi. Fait en la commune de Maubeuge les jour mois et an ci dessus. Lesquels inventaires et estimations resteront annexés aux registres faits en la commune de Maubeuge.

A) Etat estimatif des meubles appartenant au citoyen Nestor M: Mairiau, chef de brigade commandant le 10^e régiment d'hussards dit les hussards noirs à l'armée du Nord, évalué à dire d'expert tel que s'ensuit, savoir:

- ♦ quarante paire de draps, trente six nappes, deux cents cinquante serviettes, seize essuimains (sic), dix huit toiles d'oreillers, le tout estimé quatre mille cinq cents livres.
- ♦ douze couverts d'argent et accessoires, deux montres d'or, six paires de boucles d'argent, bagues de diamant et autres bijoux de femmes en or et argent estimés quinze cents livres.
- ♦ cinquante livres de fil de lin pour faire de la

toile, environ cent cinquante aulnes de grise pour l'usage d'homme et femme, estimé à sept cent cinquante livres.

- ♦ douze matelas, six couvertes (sic) de laine, six courtes pointes et six oreillers estimé mille livres.
- ♦ douze douzaines d'assiettes d'étain, trente plats et plusieurs pots même métal, deux commodes, trois garde-robes, une quantité de bois scié, six garnitures de lit, une douzaine de tonneaux, le tout estimé trois mille livres.

Je déclare en outre n'avoir aucune dette active ni passive, à la plus juste valeur possible, en foi de quoi avons signé le présent ce quatre messidor, avant union conjugale, an 2^e de la république française une et indivisible, porte pour l'estimation totale dix mille sept cent cinquante livres.

B) Etat estimatif des meubles et effets appartenant à la citoyenne Julie Durigneux, veuve du citoyen Michel Joseph Deligne, évalué à dire d'expert tel que transcrit, savoir:

- ♦ en la première place en entrant nous avons trouvé en montre, rayon et cire blanche et jaune, poids, mesure et spinal le tout estimé à la somme de deux mille cinq cents livres (*).
- ♦ en la seconde place tenante à la précédente nous avons trouvé deux lits garnis, deux garde-robes, deux ormoils (sic), douze plats d'étain, soixante douze assiettes, quarante quatre pièces de draps, deux cents soixante serviettes, cinquante nappes de table, douze matelas, six lits de plumes, six travers du lit, douze oreillers, trente toiles douillés (sic), le tout estimé à la somme de deux mille six cents livres.
- ♦ en quatre différentes places hautes il se trouve quatre garde-robes, quatre lits garnis, six tables, une commode, trente chaises, un paravent, estimé à six cents livres.
- ♦ en une place au fond de la cour, il se trouve une chaudière de cuivre pouvant tenir une centaine de pots, les outils nécessaires à la cirerie, plusieurs ustensiles servant à la cuisine, tel que marmite, pot, plat, bouteille, tonneau, chandelier, fourchette, pincettes,, pelles à feu, chenets et plaques de foyer, partie en fer, et partie en cuivre jaune, le tout estimé à la somme de mille cent cinquante livres.
- ♦ En la cave, il se trouve douze tonneaux tant vide que plein, cruches de pierre et de terre, deux cents bouteilles de verre et cuvelle, le tout estimé à quatre cent cinquante livres.

- ♦ au grenier, il se trouve nombre de vieux lits, douze couverts en laine, six paillasses et une quantité de bois tant à scier qu'à brûler, le tout estimé à mille livres.
- ♦ dans la cour et l'abatis, il se trouve en bois, assiettes, pots, et plats, estimés à la somme de trois cents livres.
- ♦ au buffet il se trouve assiettes et plats de faïence et porcelaine, verre, glace et trumeau avec tableau dans l'espace le tout estimé à sept cents livres.
- ♦ plus douze couverts d'argent et accessoires estimés à la somme de huit cents livres.

L'estimation des meubles mentionnés au présent tableau montre au total à la somme de dix mille cents livres monnaie de France, ci véritable par les soussignés choisis à cette effet par la dite Julie Durigneux veuve du citoyen Joseph de Ligne et Nestor Mairiaux chef de brigade de l'armée de la république française, future à la veuve Deligne qui ont approuvé et signé avec nous le quatre messidor de la seconde année de la république française, et déclare en outre n'avoir aucun actif négative.

(*)Le cierges étaient fabriqués par trempage. Dès le XIV^e siècle en France, il existait une corporation des chandeliers-ciriers-huiliers rangée sous la bannière de Saint-Nicolas. Les principales opérations du métier consistaient à clarifier le suif et la cire, à couper et à ajuster les mèches de deux fils de coton et d'un fil de chanvre, à les attacher par rangées à une baguette, à les plonger et à les replonger, jusqu'à ce qu'elles aient acquis la grosseur et le poids convenable, dans le vase qui contient le suif ou la cire en fusion.

le spinal devait être le châssis muni de crochets auxquels étaient attachées les mèches. La technique est toujours la même de nos jours.

La montre, c'est ce que l'on voit en rentrant, l'étalage, l'éventaire. La cire d'abeille se présente en rayons.

(2) Crève-cœur: écart de Bersillies, composé de deux maisons; à 400 mètres de la cense du Sart.

(3) 04/02/1793, la compagnie des hussards noirs, troupe légère à cheval, levée dans le département du Nord, par le citoyen Nestor Mairiaux, d'après autorisation qu'il en a reçue du général Dumouriez, en date du 2 novembre dernier, fera partie des troupes légères des armées de la république.... (journal des débats et décrets de la convention)

(4) Courrier de la convention

Les députés de la convention à Valenciennes Dubois, Dubay et Briez écrivent le 12 avril 1793 au conseil général de Maubeuge

Nous vous proposons de nous rendre à Maubeuge pour concerter avec vous les moyens les plus prompts et les moyens les plus efficaces afin de ramener partout l'esprit public, de déjouer les machinations perfides des malveillants et d'éclairer ceux qui se sont égarés, trompés ou séduits. Mais les circonstances actuelles nous obligent à rester ici. Nous avons écrit à la convention nationale pour l'engager à envoyer à Maubeuge deux représentants à Maubeuge et les places alentour.

En attendant, nous avons pris le parti de vous adresser le citoyen MAIRIAUX, colonel des hussards noirs du département du Nord; nous le chargerons de conférer avec vous pour prendre



Inscription sur la sépulture Pradel-Mairiaux, cimetière du Père Lachaise

les renseignements nécessaires sur la situation de votre place, ses approvisionnements, ses ressources et ses besoins. Ce citoyen visitera la la fabrique des armes et les objets dont on peut disposer en ce genre, soit en fusils neufs ou réparés, puis en sabres ou pistolets et autres armes.

GENEALOGIE

Marcel Maurice MAIRIAUX est censier de la Genette à Rousies.

Il s'est uni avec **Catherine DUSART**, née en 1715, décédée à Rousies (Nord) le 31 décembre 1793, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Catherine s'est unie une seconde fois avec **Philippe BERTAU** le 10 novembre 1751 à Rousies.

Elle eut de ces unions :

Du premier lit :

1) François Maurice Nestor MAIRIAUX
Qui suit en II.

2) François Alexandre MAIRIAUX, prêtre, né à Rousies (Nord) en juillet 1744, décédé à Valenciennes (Nord) le 8 décembre 1818, à l'âge de soixante-quatorze ans.

3) Henriette MAIRIAUX, née à Rousies (Nord) en 1748, y décédée le 28 mars 1759, à l'âge de onze ans.

Du second lit :

4) Charles Guislain Joseph BERTAU, né à Rousies (Nord) le 26 décembre 1752, lendemain de Noël.

5) Guilain Joseph Vaast BERTAU, né à Rousies (Nord) le 21 juillet 1755, décédé le 23 juillet 1755..

6) Marie Aldegonde Adélaïde BERTAU, née à Rousies (Nord) le 27 juillet 1757.

7) François Joseph Félix BERTAU, né à Rousies (Nord) le 8 juillet 1759.

8) Jeanne Marie Robertine BERTAU, née à Rousies (Nord) le 8 février 1762.

II François Maurice Nestor MAIRIAUX, né à Rousies (Nord) le 5 janvier 1740, décédé à Valenciennes (Nord) le 11 janvier 1816, à l'âge de soixante-seize ans.

Il s'est marié, à l'âge de vingt-huit ans, le 27 janvier 1768 à Mairieux (Nord) avec **Françoise Thérèse RAMERY**, fille de Jean Pierre et Marie Thérèse MOREAU, décédée le 27 octobre 1793.

François Maurice Nestor s'est marié une seconde fois, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 22 juin 1794 à Maubeuge (Nord) avec **Rose Geneviève Julie DURIGNEUX**, fille de Louis et Aldegonde Rose MULDER, née à Maubeuge (Nord) le 2 janvier 1740.

Il eut de ces unions :

Du premier lit :

1) Nestor François Joseph MAIRIAUX, né à Mairieux (Nord) le 5 février 1770, décédé au Quesnoy (59) le 12 septembre 1793, à l'âge de vingt-deux ans.

2) Marie Thérèse Norbertine MAIRIAUX
Qui suit en III.

3) Aldegonde Joseph MAIRIAUX, née à Mairieux (Nord) le 7 juin 1774.

4) Marie Philippine Louise MAIRIAUX, née à Mairieux (Nord) le 25 mars 1777, décédée à Paris (Ville-de-Paris) le 2 janvier 1847, à l'âge de soixante-neuf ans.

Elle s'est unie avec **Charles François PRADEL de SAINT CHARLES**, sous inspecteur aux revues; chevalier de l'Empire par lettres patentes de 1806,, décédé à Paris (Ville-de-Paris) le 8 décembre 1837, d'où :

a) Etienne Charles PRADEL de SAINT

CHARLES, né à Bourges le 30 mars 1812, lendemain de Pâques.

b) Julie Louise PRADEL de SAINT CHARLES.

III Marie Thérèse Norbertine MAIRIAUX, née à Mairieux (Nord) le 9 décembre 1771, décédée à Bersillies (Nord) le 23 décembre 1810, avant-veille de Noël, à l'âge de trente-neuf ans.

Elle s'est mariée, à l'âge de trente-trois ans, le 25 février 1805, veille de mardi gras à Mairieux (Nord) avec **Antoine Joseph RICHE**, fils d'Antoine Joseph (°1717), avocat, fermier de la cense d'Hautmont à Mairieux, et Charlotte Claire Joseph ADAM (1725-1788), né à Mairieux (Nord) le 25 juillet 1760, décédé le 30/05/1834 à Maubeuge, à l'âge de soixante treize ans, d'où :

1) Antoine RICHE, né vers 1796, décédé à Bersillies (Nord) le 7 mai 1802, à l'âge de six ans environ.

2) Adrienne Florence RICHE, née à Bersillies (Nord) le 26 décembre 1796, lendemain de Noël.

Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-sept ans, le 28 juillet 1824 à Bersillies (Nord) avec **Constant Joseph MATHIEU**, né à Villers-Sire-Nicole (Nord) le 29 juin 1798.

3) Marie Thérèse Jeanne Florence RICHE, née à Bersillies (Nord) le 1er décembre 1798.

4) Marie Thérèse RICHE, née à Bersillies (Nord) le 22 août 1800, y décédée le 7 mai 1802, à l'âge de vingt mois.

5) Eugénie Florence RICHE, née à Bersillies (Nord) le 12 avril 1802, lendemain du dimanche des Rameaux.

Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-deux ans, le 7 janvier 1825 à Bersillies (Nord) avec **Léandre Albert RICHE**, marchand de grains, né à Havay (Hainaut) le 25 avril 1801.

6) Désiré Antoine RICHE, né à Bersillies (Nord) le 18 mars 1803.

Il s'est marié, à l'âge de vingt-sept ans, le 17 novembre 1830 à Villers Sire Nicole (Nord) avec **Marie Florence Eugénie Françoise LAMBRET**, fille de Pierre Philippe et Marie Philippe BUSIAU, née à une date inconnue, d'où :

a) Anastasie RICHE, née à Villers Sire Nicole (Nord) le 2 mai 1833, y décédée le 3 juin 1836, lendemain de la Fête-Dieu, à l'âge de trois ans.

Elle s'est mariée avec **André Alexandre LAMBRET**, né à Louvignies-Bavay (Nord) le 30 décembre 1839.

b) Anastasie Léopoldine RICHE, née à Villers Sire Nicole (Nord) le 17 juin 1836, y décédée le 28 décembre 1864, à l'âge de vingt-huit ans.

c) Désiré Florent RICHE, né à Villers Sire Nicole (Nord) le 22 décembre 1837.

d) Narcisse Florent RICHE, né à Villers Sire Nicole (Nord) le 14 mai 1842, veille de la Pentecôte.

Il s'est marié avec **Chrisoline Marie DELSAUX**, née à une date inconnue,

7) Joséphine Thérèse RICHE, née à Bersillies (Nord) le 27 juillet 1804.

8) Pauline Antoinette RICHE, née à Bersillies (Nord) le 24 avril 1807, avant-veille de la Pâque orthodoxe.

Elle s'est alliée avec un homme dont on ignore le nom, d'où :

a) Pauline RICHE, née à Bersillies (Nord) le 6 septembre 1836.

9) Antoine Joseph RICHE, Brasseur, né à Bersillies (Nord) le 22 septembre 1810, décédé à Jeumont (Nord) le 17 juillet 1877, à l'âge de soixante-six ans.

Il s'est marié avec **Marie Anne PITOT**, d'où :

a) Lucie Antoinette RICHE, née à Merbes-le-Château (Hainaut) vers 1832.

Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-cinq ans environ, le 10 février 1857 à Jeumont (Nord) avec **Antoine PITOT**, agent de douane, né à Quiévrain (Hainaut) vers 1826.

b) Antoine RICHE, ingénieur civil, né vers 1839.

c) César RICHE, brasseur, né à Jeumont (Nord) le 11 juin 1841, lendemain de la Fête-Dieu.

d) Firmin Ghilain RICHE, ingénieur des mines, né à Jeumont (Nord) le 10 décembre 1844.

Il s'est marié, à l'âge de vingt-deux ans, le 17 juin 1867, lendemain de la Trinité à Jeumont (Nord) avec **Lucie Joseph STORDEUR**, née à Jeumont (Nord) le 30 juin 1845,

e) Simphorose Ghilaine RICHE, née à Jeumont (Nord) le 30 août 1847.

Elle s'est mariée, à l'âge de dix-neuf ans, le 19 octobre 1866 à Jeumont (Nord) avec **Justin POTVIN**, employé au chemin de

fer, né à Solrinnes (Nord) le 25 février 1847.

f) Camille Charles RICHE, médecin, né à Jeumont (Nord) le 21 décembre 1849.

Il s'est marié, à l'âge de vingt-six ans, le 16 janvier 1876, à Jeumont (Nord) avec **Octavie HUART**, née vers 1858,

g) Albert Henri Ghislain RICHE, né à Jeumont (Nord) le 19 août 1852



LA CENSE DE LA GENETTE

La cense de la Genette (Rousies) n'existe plus. Le partage du [date] indique [] A compléter

Elle était située entre le chemin de Maubeuge à Cousolre (l'avenue de Ferrière actuelle) et l'ancien chemin de Rousies (rue de l'arsenal). C'est là qu'avait lieu le repas des membres du magistrat de Maubeuge, avec le greffier, le massard et d'autres préposés, de retour de l'hommage fait à Louvroil aux moines d'Hautmont à la Saint-Jean (voir bulletin 3 page 14).

Le titre presbytéral de François Mairiaux mentionné dans les embrefs de Rousies à la date du 6 décembre 1765 nous donne une description de la cense:

Philippe Joseph BERTEAU demeurant à la cense de la Genette, bail de Catherine Joseph DUSART, veuve en premières nocces de Marcel Maurice MAIRIAU, François Nestor Maurice MAIRIAU et François Alexandre MAIRIAU, pour les pieuses intentions dudit maître François MAIRIAU aspirant aux ordres sacrés et pour satisfaire aux ordonnances de monseigneur l'archevêque de Cambrai, constitue 400 livres de rente et pension alimentaire pour servir de titre presbytéral sur une maison de cense, chambres, écuries, bergeries, granges et fournil constitué sur 5 ½ journaux d'héritage, cour, jardins et 3 pâtures plantées d'arbres et entourées de haies vives, tenant à la chaussée, au chemin de Rousies, aux dames des 2 côtés, aux pauvres et aux héritiers CAMBRON, lesdites cense et héritage étant estimés par le mayer et les échevins à 400 livres de rente et plus, pardessus les 200 livres de rente dont elle est chargée, pour commencer dès qu'il recevra l'ordre de sous diaconat. Charles Joseph LEROY et François Nestor Maurice MAIRIAU sont cautions.

UN ETRANGE HERITAGE

Antoine RICHE, fils d'Antoine et de Charlotte ADAM, épouse le 5 février 1805 à Mairieux Marie Thérèse Norbertine MAIRIAUX dont il aura 9 enfants.

Par acte passé devant Maître François Defacqz, notaire du canton de Pâturages à Harvengt le 20/10/1830, Antoine RICHE, rentier et propriétaire, à Bersillies, domicilié à Harvengt chez François Riche, vu "son grand age et l'affaiblissement de ses facultés intellectuelles, fait le partage des biens qu'il possède en province du Hainaut entre ses sept enfants:

- ♦ Désiré, fermier à Bersillies
- ♦ Florence, épouse d'Alexandre BETTIGNIES, marchand à Maubeuge
- ♦ Eugénie, épouse de Léandre Riche, propriétaire à Bersillies
- ♦ Adrienne, épouse de Constant Mathieu, cultivateur à Bersillies
- ♦ Pauline, rentière à Bersillies
- ♦ Joséphine, épouse d'Alexis Litot, cultivateur à Bersillies
- ♦ Antoine, encore mineur

La donation consiste :

1. en une rente annuelle perpétuelle et franche de trente florins des Pays Bas au denier vingt et un, échéante à la Saint Jean Baptiste, constituée le 8 mai 1767, soit un capital de 630 florins.
2. un quart du dixième dans un quarantième du charbonnage d'Houdet qu'il a hérité de son (grand?) père Nicolas Riche en vertu de la clause passée dans l'acte d'acquisition en date du 31 aout 1757, donnant un revenu estimé à 85 florins, valant 1700 florins.

Son épouse, Marie Thérèse Norbertine Mairiaux décède le 23 décembre 1810 à Bersillies. Antoine Riche décède le 30/05/1834 à Maubeuge.

Mais d'où viennent les parts de charbonnage laissés en héritage?

Nicolas Riche, fermier de la ferme de Saint Pierre d'Hautmont, est né le 10 janvier 1691 à Mairieux. Il épousa Marie Françoise Leleu, dont il eut 5 garçons.

Trois furent religieux, le quatrième fut prévôt d'Artres, et mourut célibataire. Le dernier, Antoine, fut avocat. Nicolas avait des bergeries et

de nombreux troupeaux de moutons.

Un jour (31 aout 1757 d'après l'acte cité plus haut), il s'en allât à Binche pour vendre la laine de ses moutons. Le marché fut excellent, et il revint vers Mairieux avec son escarcelle toute remplie de beaux écus de France, nous raconte l'abbé Roland dans son essai historique. Dans un estaminet dans lequel il était entré se rafraîchir, des hommes attablés causaient d'affaires, et notamment de l'ouverture prochaine d'un puit de mine à Bois-du-Luc.

On recherchait des capitaux, disaient-ils, et quarante fondateurs, avec une mise de fonds de 2400 francs. Nicolas Riche, qui avait fêté sa vente par de nombreuses pintes, se mêla à la conversation, délia les cordons de sa bourse, et mit la somme indiquée sur la table, en disant « autant qu'il ne faudra pas porter à Mairieux ». Il s'en retourna à la cense d'Hautmont avec sa part de fondation du Bois-du-Luc, qui commença son exploitation, et qui laissa très longtemps ses actionnaires sans dividende. Il ne reçut aucun intérêt de son vivant, mais ses héritiers purent en bénéficier.

L'un des fils, Antoine se marie avec Charlotte Adam, dont il eut dix enfants, dont Antoine, le testateur. D'où l'explication du 1/4 du 1/10 d'un quarantième.

LA FERME SAINT-PIERRE D'HAUTMONT

Ancienne propriété de l'Abbaye d'Hautmont, elle fut détruite dans la nuit du premier janvier 1914.

"La charpente était une véritable merveille, faite d'une forêt d'arbres comme savait en bâtir les moines de l'ancien temps".

C'est dans une pâture de cette ferme que furent inhumés en 1792 les volontaires de la Cote-d'Or, qui, avec le Général Gouvion, trouvèrent la mort dans le combat de La Glisuelle (voir le bulletin n°1 page 6).

La cense d'Hautmont n'était plus habitée depuis la fin du 19e siècle. La grange, couverte moitié d'ardoises, moitié de paille, était louée à plusieurs fermiers. Le corps de logis était recouvert en paille. Dans l'office, près de la grande cuisine, un pierre de linteau porte la date de 1723. Dans un écusson, en forme de cœur, se trouve les initiales N.I.R et M.F.L : Nicolas Joseph Riche et Marie Françoise Leleu.

LES PIERRES DISPERSEES

Nos villes changent. Le patrimoine se modifie, évolue ou disparaît, souvent avec indifférence, ou par méconnaissance des choses anciennes. Certains matériaux sont réemployés en construction, d'autres partent en déchèterie, sont enfouis ou détruits. Voici le cas de Rousies à travers deux exemples.

L'ÉGLISE :

Le cartulaire de 1608 nous dit que « l'église paroissiale est bâtie en pierres ». Marie Barbe LALOUX lègue à son décès le 02/02/1864, par testament olographe, une rente de 7000 francs à la fabrique de l'église pour la reconstruction d'une nouvelle église. Le maire approuve, justifiant: « L'ancienne église de Rousies était très vieille, mal construite, dans un état assez avancé de dégradation, et beaucoup trop petite pour sa population ».

Cette construction sera terminée en décembre 1869. Les pierres de l'ancienne église ont servi de soubassement à la nouvelle. Heureuse initiative de l'architecte de l'époque : notre ancienne église reste présente et cohabite avec la nouvelle.



LE PONT DE LA VAQUERESSE :

Vertige de l'industrialisation de Rousies et Ferrière la Grande, ce pont permettait à la rue de la Vaqueresse d'enjamber la voie ferrée reliant les usines Dumont à la Belgique. Cette voie fut abandonnée pour une autre voie menant à Maubeuge. Elle fut remblayée au milieu du siècle dernier avec les ordures de la ville et les déchets de l'usine voisine. Ce vestige de notre patrimoine disparaît morceau par morceau, pierre par pierre. Il ne reste plus que la partie inférieure du garde-corps du pont construit en 1860. Pour combien de temps?



le 28/03/2008 (photo Alain Delfosse)



le 27/04/2013 (photo Alain Delfosse)

PIERRES TOMBALES

A ROUSIES

L'église actuelle a été reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne et du cimetière qui l'entourait. Les sépultures les plus récentes ont été déplacées dans le cimetière de la rue de la grimpette. Vestige du passé: deux pierres tombales rappellent encore cet ancien lieu de sépulture. L'une pierre tombale est placée contre l'église, inscription contre le mur. Il ne reste que la partie inférieure. L'autre, la plus connue des anciens Roséens, la « pierre Cerisier » est visible de la rue.



1) A la mémoire de Placide CERISIER, [], décédé à Rousies le 9 9bre 1848, âgé de 33 ans fils de Marie Agnès MONFILS, décédée à Rousies le 30Xbre 1856 âgée de 64 ans et de Laurent CERISIER son époux décédé à Rousies le 20

9bre 1863 dans sa 81e année RIP

2) Ici repose le corps d'Albert ROUSIES, époux de Joséphine THOMAS, décédé à Rousies le 22 janvier 1863 à l'âge de 59 ans.

Deux autres se trouvent dans le pavement de l'église:

ICY REPOSE LE CORPS DE MAÎTRE MARTIN JOSEPH RICHE BACHELIER EN LA S^{TE} THÉOLOGIE, CURÉ DE ROSIES ET CERFONTAINES, DÉCÉDÉ LE 18 DE 7^{BRE} 1750 ÂGÉ DE 68 ANS, L'HEURE EST VENUE POUR MOY, ELLE VIENDRA POUR VOUS

Cette pierre tombale était située à l'origine derrière le cœur de l'ancienne église. Martin RICHE fut curé de Rousies de 1710 jusqu'à sa mort le 18 septembre 1750.

La seconde est une pierre commémorative à la mémoire d'Emélie Geneviève LONGUEVILLE, née à Maubeuge le 2 janvier 1839, fille de Louis et de Lucie Deruelle, épouse de Marcel Hainaut, décédée une semaine après la naissance de son premier enfant, Adèle.

A LA MEMOIRE DE EMELIE LONGUEVILLE, EPOUSE DE MARCEL HAINAUT, DECEDEE LE 24 MARS 1865 A L'AGE DE 26 ANS RIP



A BETTIGNIES: les pierres tombales se trouvent à l'extérieur de l'église.

ICY REPOSE LE CORPS DE SIMON RICHE EN SON VIVANT CENSIER AU CHÂTEAU DE BETTIGNIES DECEDE LE II JANV 1766 AGE DE 93 ANS ET CELUY DE MARGUERITTE MINAIRE SON

EPOUSE DECEDEE LE 7 DOCTOBRE 1745 AGEE DE 65 ANS PRIEZ DIEU

D O M JCY REPOSE LE CORPS DE MONSIEUR JEAN BAPTISTE LERMUSIAU NATIF DE SOLRE LE CHÂTEAU EN SON VIVANT CURE DE CETTE PAROISSE L'ESPACE DE 18 ANS EST MORT AGE DE 69 ANS LE 19 X^{BRE} 1746

REQUIESCAT IN PACE

ICY REPOSE LE CORPS DE MARTIN MINAIRE EN SON TEMPS CENSIER AU CHÂTEAU DE BETTIGNIES 169? AGE DE 70 ANS FRANCOISE MARESCAU SA FEMME DECEDE LE 2MARS DE LAN 171?....AGEE DE 72 ANS PRIEZ DIEU POUR

JCY REPOSENT LES CORPS DE CLAVDE ROCHE EN SON TEMPS CENSIER DE DAME CHANOINES DE MAVBEVGE AGE DE 81 ANS DECEDE LE 10 DE FEVRIER 1710 ET CELVY DE MADELAINE HVON SA FEMME AGEE DE 63 ANS DECEDEE LE 23 JANVIER 1706

D O M ICI DEVANT REPOSENT LES CORPS DE VENERABLE MAITRE JACQUES IGNACE HAINAUT NATIF DE COUSOLRE CURE DE BETTI-

GNIES LEQUEL APRES AVOIR DIRIGE AVEC TOUTE LA DILIGENCE ET ZELE DUN BON PASTEUR LA PAROISSE DE BOULOGNE PENDANT 7 ANS CELLE DE FIEGNIES 22 ANS CELLE CI L'ESPACE DE 25 ANS MOURUT LE 28 JANVIER 1787 AGE DE 90 ANS AYANT ETE DOYEN DU DECANAT DE MAUBEUGE PENDANT 14 ANS

D O M CY GIT MAITRE LAMBERT RENON NATIF DAIBES QUE SON HUMILITE ET SA PROFONDE ERUDITION ONT RENDU RECOMMANDABLE ET QUI APRES AVOIR DIRIGE LA PAROISSE DE CLAIRFAYT PENDANT DIX HUIT ANS ET GOUVERNE CELLE CI EN PAIZ L'ESPACE DE QUINZE MOURUT LE 16 AVRIL LAN DU SALUT 1762 ET DE SON AGE 62 ANS

D O M CY GIT LES CORPS DE LOUIS DELPLANCHE EN SON TEMPS CENSIER DE PIERRE-FONTAINE DECEDE LE VINGT TROIS DECEMBRE 1768 AGE (le reste caché)

EN LA MEMOIRE DE FRANCOIS MOREAU DECEDE LE 5 JANVIER 1855 A L'AGE DE 63 ANS ET HOIGNE JULIE SON EPOUSE DECEDEE LE 25 X 1853 A L'AGE DE 57 ANS

A BERSILLIES

ICI DEVANT REPOSE LE CORPS DE MICHIEL SCOHIER ET DE ANTOINETTE LELEU SA FEME EN LEUR TEMS LABOREUR DEMEURANT AU SART LEQUEL TREPASA L'AN 1639 ET SA FEME LE 12^E AVRIL 1630. PRIET DIEU POUR LEUR AME. TELLE QUE TU EST JE FUT ET TELLE QUE JE SUIS TU SERAT.

ICY REPOSE LE CORPS DE BARBE BASTIEN ESPOSE DE ADRIN BOUTTEAU EN SON TEMPS CENSIER DU SART LAQUELLE DECEDA LE 26 DE JANVIER DE L'AN 1676. PRIEZ DIEU POUR SON AME. ET ICI REPOSE LE CORPS DE ADRIN BOUTTEAU SON ESPOUS QUI EST DECEDE LE 16 OCTOBRE 1689. PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES. REQUIESCAT IN PACE.

ICY REPOSENT LES CORPS DE LOUIS FRANCOIS MOREAU EN SON TEMS CENSIER DU SARTN LEQUEL EST DECEDE LE 16 7^{BRE} DE L'AN 1730 AGE DE SOIXANTE HUIT ANS. PRIEZ DIEU POUR SON AME.

ET AUSSI REPOSE LE CORPS DE MARIE MADELEINE BOUTTEAU SON EPOUSE LAQUELLE EST



DECEDEE LE 6 DE JUIN DE L'AN 1738 AGEE DE 72 ANS. PRIEZ DIEU POUR LEUR AME. CEPENDANT SON CORPS EST INHUME EN L'EGLISE D'HYON.

ICY REPOSENT LES CORPS DE JEAN FRANCOIS MOREAU AGE DE 70 ANS FERMIER DE LA CENSE DU SART LEQUEL EST DECEDE LE 11 SETEMBRE 1765 ET D'ANNE MARIE BAR SON EPOUSE AGEE DE 47 ANS, LAQUELLE EST DECEDEE LE 21 DE MARS 1754. PRIEZ DIEU POUR LEUR AME.

ICY REPOSENT LES CORPS DE JACQUES PHS MINAIRE EN SON TEMS MEUNIER ET LABOUREUR DE MRS LES ABBE ET RELIGIEU DE BONNE-ESPERANCE AU MOULIN DE LA SALE-MAGNE LEQUEL TREPASSA LE 17 OCTOBRE 1762 AGE DE 80 ANS ET DE CATHERINE FRANCOISE COPPENS SON EPOSE AGEE DE 85 ANS DECEDEE LE 13 DU MOIS DE JUIN 1776. REQUIESCANT IN PACE. AMEN

A QUIEVELON

située dans l'église, en lettre gothiques

Chi gist demiselle Marie de Chevelons

ki fu feme Bauduin Depotes ki trespassa

lan mil CC et XXVII au mois de decembre

pries pour son ame.

A GOGNIES CHAUSSEE

- ♦ cy gisent les corps de Rémy Broudehoux mayeur de Gognies Chaussée décédé le 4 9^{bre} 1578 et Blandine Mathieu son épouse qui trépassa le 3 de 7^{bre} 1582. Priez Dieu pour leurs âmes 1584.
- ♦ Thiry Leleu, décédé le 8 7^{bre} 1611
- ♦ Pierre Durieu, maréchal de Gognies et Havay, trépassé le 4 9^{bre} 1651.
- ♦ Antoine Caudrelier, lieutenant civil de la ville de Binche, 29 février 1708, à 54 ans.
- ♦ Charles Paternost, pasteur de Gognies et Havay, décédé le 26 avril 1688. Au même lieu Phls Paternost son père.
- ♦ Maître Charles Vanderhagen, pasteur de Roussies et Cerfontaine, 4 X^{bre} 1712, âgé de 82 ans.
- ♦ Marie Claude Moriau, censièrre de Rotteleux, 5 octobre 1727, 68 ans; Jean François De-

harveng son époux, décédé à Maubeuge le 5 octobre 1746, à 83 ans.

- ♦ Icy reposent les corps de Jean Riche censier de Maubenson décédé le 21 février 1728 âgé de 83 ans et de Marie Françoise Durieux son épouse décédée le 3 aout 1734 a l'âge de 82 ans. Requiescat In Pace Amen.
- ♦ Jean Marchand, pasteur, décédé le 24 7^{bre} 1730, âgé de 76 ans.
- ♦ Marie Julien, femme au sieur Caudrelier, receveur à Gogny-Cauchy, 18 juin 1732, âgée de 64 ans.
- ♦ Antoine Cauderlier, receveur des fermes du Roy à Gogny-Cauchy, décédé le 3 9^{bre} 1750 âgé de septante sept ans.
- ♦ Toussaint Marchant, curé de Gœgnies-Cauchie et Havay, décédé le 22 7^{bre} 1732 dans sa 72^e année.
- ♦ Maître Jacques Thiéry, natif d'Eclaibes, curé de Gognies, décédé le 5 juin 1750, âgé de 54 ans.
- ♦ D^{elle} Marie Magdelaine Augustine Robert dite Dubrimont, native de Mons, morte d'apoplexie au château de Gontreul le 11 7bre 1727 et mise ici suivant la permission de M. le curé de Grand-Quévy sous la paroisse duquel est la cense et le château dudit Gontreul. Priez Dieu.
- ♦ M^{elle} Marie Béatrice Thiéry, native d'Eclaibes, sœur de Jacques Thiéry, pasteur, décédée le 10 juin 1757 âgée de 78 ans. Et M^{elle} Marie Catherine Piérart, sa nièce, native de Beaufort, morte le 8 juin 1765, âgée de 26 ans.
- ♦ Jean Mathias Cauderlier, receveur des fermes du Roy à Gognies-Cauchy, décédé le 7 juin 1757 âgé de 41 ans. Auprès de lui sa femme Marie Joseph Piérart, âgée de décédée le .
- ♦ Maître J.F. Lemere, natif de Beaurieu, curé de Gognies et Havay, décédé le 16 avril 1777, âgé de 68 ans.
- ♦ George Bernard du Tracy, natif de Valenciennes, curé de Gagnies-Cauchie et Havay, décédé le 18 février 1769 âgé de 67 ans.
- ♦ Maître Jean Baptiste Blairon, natif de Solrannes, curé de Gognies et Havai, décédé le 3 mai 1781, âgé de 56 ans.

DUMONT PIERRE-FRANÇOIS

Maitre des forges

Pierre François Dumont est un homme politique français né le 12 janvier 1789 à Bouchain (Nord) et décédé le 27 juillet 1864 à Ferrière-la-Grande (Nord).

Il est originaire d'une famille aisée. Son père, Jean-Baptiste, est boulanger en 1789, et propriétaire lors de son décès le 17 mars 1829 à Bouchain, âgé de 71 ans. Il laisse une maison à Bouchain dans la ville haute et une propriété dite "le Marétiaux" contenant 5,8 ha, et d'autres propriétés dans les environs, au total 125 ha, valant 116 632 francs.

Il avait épousé Marie Félicité Augustine REMY. Le contrat de mariage a été passé devant Me Leclercq le 15/04/1784.

En 1808, Pierre François est soldat. Il a 19 ans. Il fit toutes les campagnes d'Espagne jusqu'en 1814. Il aurait reçu la croix de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille des Arapiles (son dossier de Légion d'Honneur indique la date du 10 octobre 1816). Il retourna en France avec le grade de capitaine d'infanterie légère, assista à la bataille de Toulouse et de Waterloo. Il est médaillé de Saint Hélène.

Mis en demi solde par la Restauration, il retourna à Bouchain et se lance dans l'industrie, d'abord comme associé dans l'exploitation des forges de Raismes, puis, ayant découvert après de longues recherches la présence de minerai à Ferrière la Grande, il établit en 1829 le premier haut fourneau qui ait existé dans la région Nord Pas de Calais. Conseiller d'arrondissement et conseiller général, il fut député au collège électoral de Valenciennes le 21 juin 1834 par 259 voix sur 442 votants. Son mandat fut renouvelé une première fois le 4 novembre

1837 par 360 voix sur 378 votants, et une seconde fois, le 2 mars 1839, par 369 voix sur 376 votants. Il siège d'abord au centre gauche, puis entra dans le groupe d'opposition dynastique, qui avait pour chef M. Odilon Barrot. Il quitta la vie politique en 1842. Il sera maire de Ferrière la Grande de 1860 à 1864, membre de la chambre de commerce de Valenciennes et de la chambre consultative des Arts et Manufactures de l'Arrondissement d'Avesnes.

Maitre des forges:

Ferrière la Grande devait sa prospérité à la manufacture d'armes qui fut supprimée le 6 décembre 1835. Cette prospérité aurait souffert si M. Dumont n'était venu construire en 1830 les premiers fourneaux au coke destinés à produire de la fonte d'affinage et de moulage avec les minerais de la contrée.

Le 18 novembre 1928, il est maitre des forges à Raismes. Il demande au Préfet l'autorisation de construire à Ferrière la Grande deux hauts-fourneaux à fer, dont l'un sera alimenté par la houille, et l'autre par le bois. La houille sera prise à Anzin ou en Belgique, le bois exclusivement en forêt de Mormal. Le minerai à traiter sera exploité dans la concession demandée.

En décembre 1928, il demande au conseil municipal de Ferrière la Grande une concession au lieu dit Trieux-des-Poteries. Le conseil examine la demande le 10 janvier

Usine à fer de Ferrière-la-Grande.

ORDONNANCE du 4 mars 1830, portant que le sieur Dumont est autorisé à construire, conformément aux deux plans annexés à la présente ordonnance, dans la commune de Ferrière-la-Grande (Nord), une usine à fer, composée de deux hauts-fourneaux pour fondre le minerai, et de deux soufflets à piston mus par une machine à vapeur de la force de quarante chevaux.

1829.

Le premier allumage du haut fourneau eut lieu le jeudi de l'Ascension 1830 (20 mai).

En 1834, Il achète pour moitié les terrains de l'usine de fer de Denain. L'usine comprendra un haut fourneau à coke, une usine d'affinerie à l'anglaise, un gros marteau, 8 fours

Le 4 mai 1843, il demande l'autorisation de mettre en exploitation une usine à fer qu'il construit sur l'emplacement d'une partie de l'ancienne manufacture d'armes.

Cette usine se compose de deux groupes séparés: l'usine d'en haut et l'usine d'en bas. La première comprend quatre fours à puddler, deux fours de chaufferie, deux fours pour recuire les tôles, un train de laminage à tôles. La seconde est composée d'un four et d'un train de cylindre pour étirer des fers.

(260)

21° Les sieur et dame de Bricourt, à maintenir en activité l'usine à fer de Chamilly, commune de Saint-Aubin (Nièvre);
 22° Le sieur Dumont, à maintenir en activité l'usine à fer dite d'En-Bas, commune de Ferrière-la-Grande (Nord);
 23° Le sieur Dumont, à maintenir en activité l'usine à fer dite d'En-Haut, ou du Bois-Castiau, commune de Ferrière-la-Grande (Nord);
 24° Le marquis de Belabre, à maintenir en activité l'usine à fer dite de la Gâteline, commune de Belabre (Indre);
 25° Le sieur Patret, à maintenir en activité l'usine à fer de Varigney, commune de Dampierre-les-Nonains (Haute-Saône). (Paris, 29 Décembre 1845.)

Les matières premières proviendront de la fonte d'affinage fabriquée dans les hauts fourneaux de Ferrière et Sars Poteries.

Vers 1855, des essais de transports sur la Sambre entre Maubeuge et Paris ont été faits, avec le bateau vapeur "le Précurseur", sous la direction d'Ernest Lesaffre.

Après la mort de M Dumont en 1864, la prospérité des hauts fourneaux ne dura pas, car quatre ans plus tard, ils étaient éteints. La concurrence de l'Est commençait à faire son effet. Après la guerre de 1870, il ne resta que les laminoirs dirigés par Ernest Lesaffre.

Créateur de la métallurgie, il aura assuré la prospérité et le développement de la commune.

Succession:

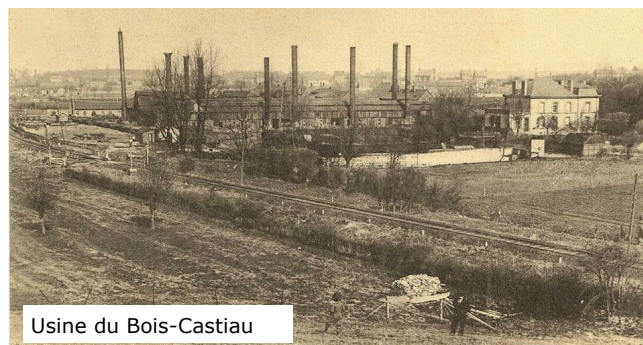
♦ mobilier:	24 950,00 fr
♦ argent:	3 220, 00 fr
♦ coke, minerais	113 624,22 fr

Parts dans deux sociétés:

♦ 3/8 de la maison de commerce Dumont et Imbert	150 000,00 fr (1)
♦ part de Dandoy-Mailliard Lucq et C ^{ie}	56 200,00 fr
♦ rente Etat	4 405,33 fr
♦ Immeubles	79 1926,70 fr

(1) Dumont et Imbert, maison de commerce créée par acte passé à Sars Poteries le 23/06/1859, enregistrée à Avesnes le lendemain. Il apporte 150 000 francs sur un capital de 400 000 francs.

(2) Société en nom collectif Dandoy-Mailliard Lucq et Cie, créée par acte passé devant Me Walrand à Maubeuge le 22/11/1852. Il apporte 56 200 francs.



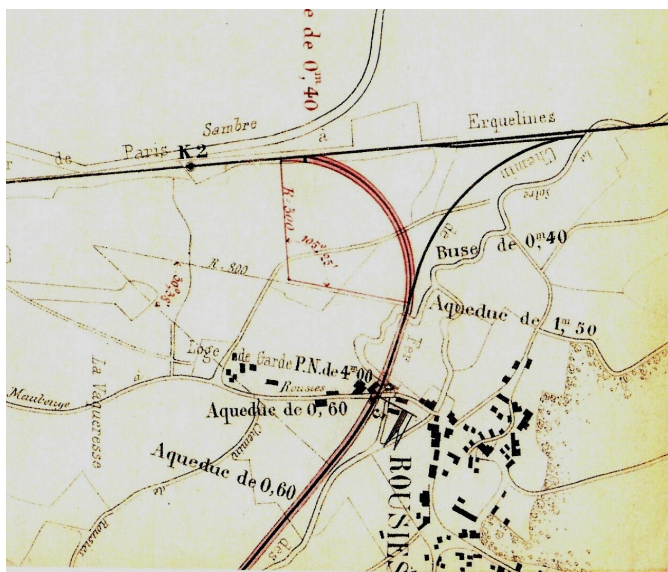
Le chemin de fer:

L'acheminement des matières premières et de la production se heurte au mauvais état des routes. Des essais de transport sur la Sambre ont été faits vers 1855. Un chemin de fer vient d'être construit, raccordant Paris à la Belgique, et passant par le village voisin, Rousies.

Dumont souhaite y raccorder ses usines. Il demande donc une concession le 26/09/1857.

Le 14/05/1858, la commune de Rousies vend 24 ares de terrain situés aux Orlimonts, à la compagnie de chemin de fer du

Nord, pour construire la ligne s'embranchant à Rousies sur la ligne de Saint Quentin à Erquelinnes, pour la somme de 1160 francs.



« Cette vente est nécessaire à l'exécution des travaux de construction du chemin de fer de Maubeuge aux usines de M. Dumont à Ferrière ».

La concession est validée par décret impérial du 23/04/1859. M. Dumont s'engage à le construire à ses frais. La ligne devra être construite dans le délai d'un an. Longueur: 3,50 km ».

Une première voie menant vers la Belgique va pouvoir être construite

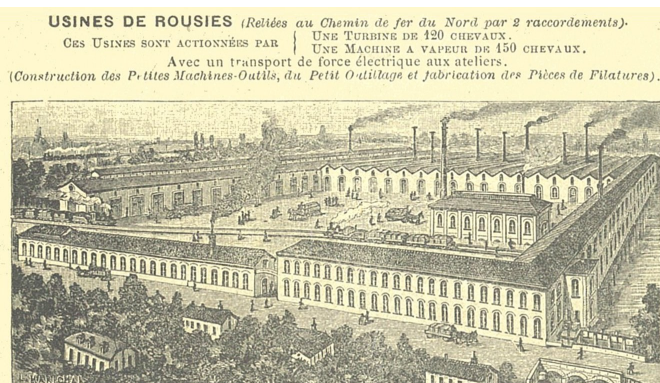
Le 20/11/1859, M. Dumont achète un terrain communal de 15,34 ares pour construire la 2^e voie du chemin de fer dont il est concessionnaire. C'est la voie vers Maubeuge.

La réception des travaux a lieu le 29/10/1860; la ligne vers Maubeuge est inaugurée le 09/04/1861.

Les usines Roséennes, implantées en bordure de la voie ferrée, dont la société Dandoy, Maillard, Lucq et Cie, souhaitent bénéficier des bienfaits du chemin de fer. Rapidement, un arrêt pour les marchandises est autorisé pour les wagons complets. Pour le reste il faut se rendre à Ferrière ou Mau-

beuge.

En 1875, la société Dandoy demande un raccordement à la voie ferrée distance d'une centaine de mètres. Elle n'obtiendra qu'une demi lune pouvant recevoir des wagons complets.



Les usines Vautier vers 1904 à Rousies

En 1884, La commune de Rousies accepte de prendre en charge les frais de création de la halte : dérivation du bras alimentant le maka, quais pour les voyageurs, demi lune, rails, etc; montant environ 40 000 francs.

La société Dandoy accepte de donner le terrain du maka contre le raccordement de son usine.

Appuyées par M. Sculfort, conseiller général, la construction d'une halte à Rousies est approuvée par décision ministérielle du 03/11/1886, et la gare le 01/01/1889. La ligne Maubeuge-Fourmies avait été inaugurée le 29/08/1885. Le trafic voyageur s'arrêtera en 1969, et le trafic marchandises trois ans plus tard, sauf pour Rousies avec un train journalier dans la zone industriel jusqu'au début des années 2000.



Le dernier train au passage de Rousies

LES MIRACLES DE SAINT WALBERT

A Cousolre au VII^{ème} siècle résida l'un des premiers Seigneurs Francs, conquérants de la Gaule.

Walbert IV, gouverneur des provinces de Sambre et Meuse, épousa Bertille, fille du Roi de Thuringe. Ils eurent pour enfants Waudru et Aldegonde qui fondèrent les monastères de Mons et de Maubeuge. Walbert et Bertille furent eux-mêmes canonisés et Cousolre devint dès lors, un lieu de pèlerinage célèbre.

Voici quelques miracles collationnés par Martin Brunebarbe, curé de Cousolre au début du 17^e siècle, et sauvegardés par l'un de ses successeurs:

« S'ensuivent les miracles du glorieux S: Walbert recueillis du registre de M: Martin Brunebarbe mon prédécesseur

✚ En l'an 1619 Jean de Moriamé demeurant à Beaumont et servant au logis de Jan Sauveur étant affligé d'une très violente douleur des reins qui le contraignait à quitter son ouvrage ayant perdu ses forces, l'appétit total des viandes et le repos par plusieurs nuitées ce qui fut cause qu'il prit les peines de venir servir les saints Walbert et Bertille en l'église paroissiale de Cousolre, employant trois heures et d'avantages pour faire le chemin de Beaumont audit Cousolre où il reçut quelques allègements après y avoir fait les prières, la douleur descendant sur les parties génitales qui s'enflèrent à la grosseur de deux poings avec pareilles douleurs que d'avant, dont il craignait d'être atteint d'une derompure (1); sur quoi ne pouvant plus trouver repos en ses douleurs, retourna derechef dix jours après son retour, et après avoir prié quelques temps devant les corps saints et faire chanté le salut, sentit incontinent ses douleurs

amoindri et l'enflure diminuée tellement que depuis lors elle est totalement évanouie, dont le 9^e jour de juin est venu rendre action de grâce au glorieux St Walbert et fit chanter la messe à son honneur étant entièrement guérit.

✚ En l'an 1619, Philippe Bosquet âgé de 20 ans se trouva affligé d'une très grande enflure en la face et depuis la ceinture jusqu'à



Eglise Saint Martin

la plante des pieds étant privé de tout repos par la douleur, ce qu'ayant duré trois semaines sans pouvoir trouver aucun remède, a eu recours au glorieux St Walbert et par ses intercession le 6 may dudit an a obtenu une entière guérison.

Le même Philippe Bosquet étant tourmenté d'une grande difficulté d'uriner a trouvé allègement par les intercessions de notre glorieux patron St Walbert.

✚ En l'an 1619 Jan Cervien (Cerouin) bourgeois et escailleur de Beaumont âgé de 40 ans le 16 jours de mai fut atteint d'une véhémente douleur de jambe, qu'il ne pouvait marcher sans se tenir, trouva bon d'avoir recours à Saint Wabert pour en récupérer la guérison, et avec une grande confiance se mit en chemin pour venir à Cousolre où il

arriva après avoir employé pour le chemin 4 heure entières, et ne fut pas sitôt entré dans l'église qu'il sentit quelques allégement, ce qui fut cause qu'il redoubla sa confiance, et ayant pris quelques temps devant les saintes reliques, se trouva entièrement guérit, laissant sa potence devant les saintes reliques pour preuve de sa guérison.

✦ En l'an 1619, au mois de mai Jainne Colson fut travaillée d'une très grande enflure en ses deux jambes laquelle n'eut sitôt promis de chemin à Saint Walbert qu'il en fut incontinent de tout évanoui.

✦ En l'an 1618 Barbe Bastien fille de Jan Bastien laboureur demeurant à Barbençon, âgé de 14 ans, étant boiteuse dès sa naissance et tellement affligée de sa droite jambe qu'elle ne pouvait aller jusqu'à l'église sans une grande peine et très véhémentement douleur, par l'avis de ses parents se mit en chemin le 15 octobre dudit an pour venir à Cousolre afin de servir à Saint Walbert en étant arrivé après avoir ses dévotions reçut un entier allégement de ses douleurs, demeurant néanmoins boiteuse, ce qu'elle était par sa signature.

✦ En l'an 1618 Marie Grave native de Bersillies, âgée de 18 ans étant affligée d'une fièvre continue, en a reçu entière guérison venant servir Saint Walbert à Cousolre. Jane Grave de Bersillies étant affligé d'une fièvre tierce, a eu recours à Saint Walbert et en a été par ce moyen incontinent de fièvre, au mois de novembre 1618, ce qu'elle atteste par sa signature.

✦ En l'an 1618 Jan Polchet drapier à Beaumont, avait deux enfants, l'un nommé Jan et l'autre Anne, lesquels étaient grièvement affligés d'une fièvre continue au mois d'octobre, ce qui fut cause qu'il fit faire dire une neuvaine à Saint Walbert, lesquels étant achevé reçurent pleinement leur santé comme il a affirmé par sa signature.

✦ L'an 1618 au mois de mai Anselme Martin, mayeur de Coursolre avait un fils qui fut atteint d'une fièvre continue, qui lui avait fait perdre toute sa couleur, et rendit tout blême, ce qui fut cause qu'il ordonna de faire une neuvaine à Saint Walbert, laquelle étant commencée, se trouva fort mieux, et étant achevée se trouva entièrement délivré comme il a été attesté par sa signature.

✦ En l'an 1619 le 3e mai Jan Gobert demeurant à Cousolre a attesté qu'un sien fils âgé de 2 ans et 10 ou 11 mois depuis sa naissance avait été en trop mauvaise disposition, et après avoir fait une neuvaine à Saint Walbert a reçu une parfaite santé quoi qu'auparavant il ne pouvait aucunement se tenir debout.

✦ En l'an 1618 Catherine Depreux âgée de 18 ans, au mois d'avril fut affligé d'une



fièvre continue de laquelle elle fut délivrée après avoir fait faire une neuvaine à Saint Walbert.

✦ En l'an 1618 Jan Spoulet, lainier demeurant à Cousolre, ayant un fils nommé Nicolas âgé de 8 ans, lequel fut affligé d'une fièvre continue de laquelle il fut délivré après que ses parents eurent fait faire une neuvaine à Saint Walbert.

✦ En l'an 1618 Jan Bertau et Barbe Gravis sa femme affirment et attestent que leur fils Jacqz âgé de 7 ans fut saisi d'une telle langueur et maladie qu'il fut privé des sen-

timents et usage de ses membres ainsi de tout appétit, demeurant couché en tel point l'après de 4 ou 5 semaines, n'ayant aucune autre apparence que la mort, jusqu'à ce qu'ayant fait faire une neuvaine à Saint Walbert, le 5e jour d'icelle, demanda à manger et alla de là en avant toujours mieux et fut totalement guéri.

✦ En l'an 1619 au mois d'avril, Nicolas Minon demeurant à Cousolre ayant été assez longtemps travailler du chaud maux, et enfin presque délivré, fut assailli d'une forte fièvre, et au bout de 2 ou 3 jour fit faire une neuvaine à Saint Walbert durant laquelle fut entièrement délivré comme il l'atteste par sa signature.

✦ En l'an 1619 le 3 de mai, Jan Coupin âgé de 50 ans, berger à Cousolre dans la maison d'Anselme Martin, a attesté qu'ayant, à l'âge de 22 ans, demeurant pour lors au service d'un maître des forges appelé Jacqz Polchet, fut de nuit atteint de quelque enflure à l'aine qui descendit au long de sa droite jambe, ce qui le rendit si impotent qu'il ne pouvait plus cheminer, fut contraint d'user de 2 potences l'espace de 3 mois entiers durant lesquelles fut si affligé qu'il ne pouvait entrer en aucune maison nonobstant le support de ses potences qu'il ne fut aidé de quelque personne, ne trouvant donc aucun remède naturel pour en être délivré, il eut recours à notre glorieux Saint Walbert, lui faisant faire deux neuvaines lesquelles étant achevées, laissa ses deux potences à l'église de Cousolre pour confirmation de sa guérison.

✦ En l'an 1620 le 16 de may Jacqz Herman censier à Wandre, atteste que son fils appelé Guillaume qui avait été dérompu (1) du côté droit pendant son enfance en a obtenu une parfaite guérison par les mérites de Saint Walbert sitôt que son père eut promis le voyage audit Walbert reposant à Cousolre, ainsi l'a attesté ledit Jacqz Herman par sa signature.

✦ En l'an 1622 le 22 de mai, Guislain Paicelez demeurant à Liessies, âgé de 53 ans, a attesté que depuis 4 ans, étant accidenté des jambes et cuisses ne pouvant marcher sans potence, endurant tout ensemble des extrêmes douleurs, ce qui fut cause qu'il entreprendra le chemin de Cousolre pour venir servir le glorieux Saint Walbert afin que par ses intercessions il pourrait être délivré de son mal, où après y avoir fait ses prières, reçut une entière guérison, laissant pour preuve ses deux potences en présence de plusieurs personnes en l'église dudit Cousolre.

✦ En l'an 1622, Pierre Dumont demeurant à Beaufort, âgé de 62 ans, a attesté que, passé plus de 20 ans, il était tourmenté d'un grand mal d'estomac lui causant souventes fois des « courteresses » d'haleine et telle difficulté de respirer qu'étant saisi d'icelle il était contraint de s'arrêter et ne bouger de la place tant qu'elle était passé, ayant usé de plusieurs sortes de médicaments, n'a trouvé aucun allègement; il a donc eu recours à Saint Walbert, proposant de visiter le saint lieu où ses saintes reliques sont reposantes, et à sa troisième visite s'est trouvé parfaitement guéri dont le 29 jour de septembre en est venu rendre action de grâce attestant le tout par sa signature.

✦ L'an 1619 le 4e jour de mai Pierre Le Clercq demeurant à Beaumont, âgé de 45 ans, a attesté qu'en son bas âge, et environ ses 9 ans, par mégarde tomba sur son épaule gauche et se blessa fort, ayant probablement une côte rompue, dont la douleur était si grande qu'il était privé de tout repos jusqu'à ce qu'ayant été amené de sa mère avec singulière dévotion devant les reliques de Saint Walbert, il y trouva une parfaite santé après avoir fait leurs prières.

✦ En l'an 1618 au mois de juin, Etienne Gobled, âgé de 14 ans, fut saisi d'une fièvre continue l'espace de 2 semaines. Son père fit faire une neuvaine à Saint Walbert,

laquelle étant finie se trouva entièrement guéri comme il atteste par sa signature.

Jaine Coudeau, femme à Nicolas Thiry, manant de Cousolre, âgée de 40 ans en l'an 1617 au mois d'aout, a aussi été guérie d'une fièvre continuelle par les mérites de Saint Walbert, après lui avoir fait une neuvaine comme elle atteste par sa signature.

✦ En l'an 1619 27 d'avril Pierre de Rain demeurant à Cousolre, que sa fille âgée de 3 ans fut affligé d'une étrange maladie qui lui causa une couleur jaune, ne pouvant digérer la viande, ce qui lui continua l'espace de 18 mois, au bout duquel temps ses parents ont fait faire une neuvaine à Saint Walbert, laquelle étant achevée elle a trouvé une parfaite guérison.

✦ En l'an 1623 le 7e de novembre Romain Minon demeurant à Hestrud, atteste que son fils Mathieu fut affligé d'un grave dé-

rompue et ayant venu servir Saint Walbert, avait reçu une parfaite guérison, ce qu'ils ont attesté par leurs signatures à trois.

✦ L'an 1626 Nicolas Colson demeurant à Hestrud atteste que son enfant étant venu mort au monde a donné signes assurés de vie jusqu'à ce qu'il eut reçu la baptême après avoir imploré l'assistance et l'apporté devant les saintes reliques du glorieux Saint Walbert et de Sainte Bertille, ce qu'il a attesté par sa signature avec deux autres personnes assez dignes de foi.

Voilà tous les miracles que notre glorieux patron Saint Walbert a fait pendant la vie de mon prédécesseur M: Martin Brunebarbe; les plus signalés qui étaient contenus dans les registres des ses prédécesseurs ont été perdus au temps de grandes guerres ».

Déclaration de grossesse à Bavay

L'an mil sept cens soixante hit le cinq d'octobre fut baptisée sous condition Marie Claire née le jour précédent à huit heure du soir fille naturelle de Marie Rose Paris.

Laquelle le quatrième du courant à déclarée en son domicile à Buvignies de cette paroisse sur son serment et formalités ordinaires entre les mains du Sr mayeur et gens de loy du dit lieu ont été signé Marie Rose Paris déclarante, Jeanne Marie Audin, Antoine Joseph Lallemand, Philippe Dorpe, Pierre Mascré [Mas(e-u)(r-v)e], comme il a été conste par l'acte qui nous a été présenté en date du dit quatre et aussi à la sage femme jurée de cette paroisse Jeanne Deliege, laquelle amis ici sa marque ici ne sachant écrire, a déclaré être enceinte des oeuvres de Pierre Amant Pruvost de la paroisse de Mecquignies. Fut parain Nicolas Paris frère de la déclarante, lequel a déclara-

ré ne savoir écrire, maraine Marie Claire Sauvage, habitant de Bavay, native de Condé.

Marqué Jeanne Deliege, signé JFJ Delpa-

Laquel le quatrieme du courant a
Declaré en son domicile a Buvignies
De cette paroisse sur son serment
et formalités ordinaires entre les
mains du Sr mayeur et gens de
loy Du dit lieu ont été signé
Marie Rose Paris Declarante
Jeanne Marie Audin, Jean Amant
Bavay, Antoine Joseph Lallemand
Philippe Dorpe Pierre Mascré
comme il nous conste par l'acte
qui nous a été présenté en date
Du dit quatre et aussi à la sage
femme jurée de cette paroisse
Jeanne Deliege Laquelle a mis
ici sa marque ici ne sachant

LES INONDATIONS DE LA SOLRE ET DE LA SAMBRE A ROUSIES

Traversée par la Solre, et bordée par la Sambre, Rousies a été de tout temps concernée par les inondations.

L'évolution des usages agricoles et l'urbanisation ont renforcé le phénomène, notamment de la moitié du 19e à 1970. L'augmentation du bâti dans la zone inondable et notamment de l'industrie a été multipliée par 20 pour la commune de Rousies (dont 80% à vocation industrielle).

Une étude menée de 1982 à 2002 donne une pluviométrie moyenne annuelle de 828 mm.

A Rousies, la moyenne de nombre de jours pluvieux est de 179, dont 103 avec plus de 2 mm de précipitations.

Le premier plan de prévention des risques d'inondation date du 6 juillet 1608. Il nous vient de Paul MASSON, meunier et maire de Rousies, qui rédige le cartulaire de Rousies:

« Les près de chaque côté du moulin sont sujets à inondation par la rivière lorsque l'eau y vient en trop grande abondance et qu'elle ne peut s'écouler ou être déchargée par les ventailles. Ces inondations pourraient être évitées en relevant la rivière et en faisant un bon fossé du côté de Ferrière la Grande depuis la rivière jusqu'aux terres labourables, et du côté du long bonnier [note: dans les Viviers] faire une petite digue qui pourrait retenir 30 pieds. Il est à noter qu'en faisant ce fossé et digue, cela amoindrirait la dépouille et le rendement des près mentionnés, d'autant plus que l'eau ne pourrait plus avoir son cours ordinaire en temps d'hiver, ce qui engraissera de beaucoup ces près qui sont plantés de saules et de peupliers.

Le moulin possède deux ventailles pour tirer l'eau aux champs, et près de l'écluse du pont, trois autres ».

Il est vrai qu'en ce temps là, Rousies ne possédait qu'une trentaine de maisons.

La Solre:

Elle prend sa source à Solre le château, au lieu dit "l'Epine". Sa longueur est de 23 km. Sa pente moyenne est de 4,5‰. Son débit moyen relevé à l'observatoire de Ferrière la Grande est de 1,42 m³/s. Elle se jette dans la Sambre à Rousies.

Elle reçoit :

- sur la rive droite : le ruisseau de Riamé à Solre le Château, le ruisseau de l'Ecrevisse, le ruisseau de la Hayette à Solrines, le ruisseau de la Carnoye à Obrechies et le ruisseau du Quiévelon à Ferrière la Petite
- sur la rive gauche, le ruisseau du Stordoir, le ruisseau de Glarge à Damousies et le ruisseau des Besaces à Ferrière la Grande.

Le bassin de la Solre a une superficie de 12 000 ha. Adossé au contrefort des Ardennes, il présente un relief marqué pour la région.

Les crues se produisent généralement entre novembre et mars; elles ont pour origine principale de forts événements pluvieux pouvant durer plusieurs semaines et dont l'intensité augmente à mesure que l'on se déplace vers le haut bassin.

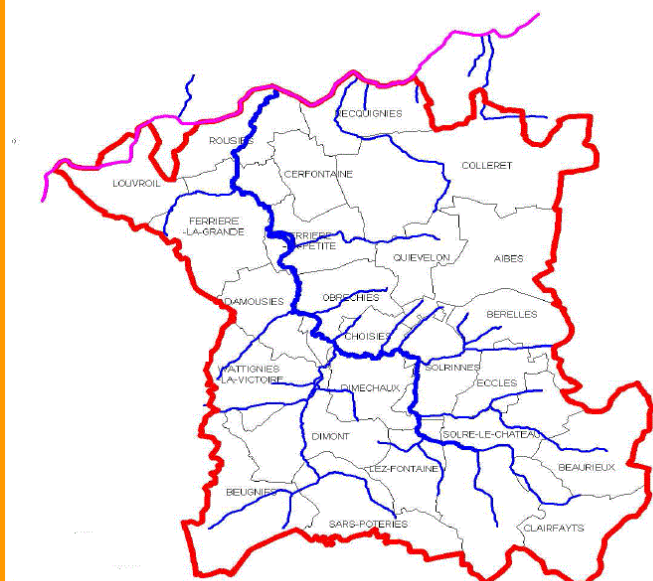
Ces précipitations entraînent une saturation des sols provoquant d'importants ruissellements. Les communes les plus touchées sont celles de la basse vallée : Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite et Rousies.



Inondation du premier février 1961: la boulangerie

Les crues de la Solre:

- 1891: délibération du conseil municipal du 20 juin 1891: « depuis 10 ans la vaqueresse a été plusieurs fois inondée par les eaux de la Sambre et de la Solre; une grand partie du foin a été complètement perdu. Mais l'inondation de cette année a été plus désastreuse encore que les précédentes et la récolte est entièrement anéantie. Les propriétaires se trouvent donc obligés de vendre à vil prix des bestiaux qu'ils se proposaient d'élever ».
- 3 au 5 mars 1956: les Applevages inondés.
- 30 janvier au 6 février 1961
- 19 au 26 juillet 1980: Après une période pluvieuse qui avait entraîné une première crue du 6 au 14 juillet, le niveau redevient normal. A partir du 18 juillet, une nouvelle perturbation arrive. La crue est particulièrement importante. La hauteur des précipitations le 20 juillet est de 29mm. Le débit mesuré à l'observatoire de Ferrière la Grande est de 54,8 m³/s. La côte atteint 2,55m.



- 21 décembre 1993: côte 1,94m débit maximum: 35,1m³/s
- 30 janvier 1995: 14,4m³/s 0,99m
- 25 mars 2001: 18,7 m³/s côte 1,20m
- 28 janvier 2002: 26,2 m³/s côte 1,56m
- 13 février 2002: 25,4 m³/s côte 1,52m

La Sambre:

La rivière est le récepteur de l'ensemble des af-

fluents du territoire. Elle prend sa source dans l'Aisne sur la commune de Fontenelle, à une altitude de 210 mètres. Elle a une longueur de 208 kilomètres dont 128 en France. Ses affluents principaux sont les deux Helpes (mineure et majeure), la Tarsy, les Cligneux, et la Solre.

Le bassin versant de la Sambre couvre 125 000 ha dans sa partie française. Elle se présente sous l'aspect d'une rivière d'apparence calme aux faibles pentes (0,2‰) avec de nombreux méandres à l'amont de l'agglomération de Maubeuge- Hautmont. Ses nombreux affluents, tous en rive droite, connaissent des pentes plus fortes. L'ensemble s'écoule dans un bassin peu perméable et une région à micro-climats très pluvieux.

Les crues de la Sambre ont pour origine principale de fortes précipitations généralement localisées sur le haut bassin. Elles résultent des crues des affluents, notamment des deux Helpes, et sont relativement longues (10 à 15 jours). Même si la Sambre peut enregistrer plusieurs crues au cours d'une même année, les débordements dommageables restent rares.

Les zones inondables s'étendent, en crue centennale, de Rejet-de- Beaulieu à Jeumont, soit une superficie de près de 3000 ha. Elles touchent deux zones distinctes : l'une, essentiellement agricole, en amont de Hautmont, l'autre, fortement urbanisée, à son aval.

Les communes les plus affectées sont situées dans la basse vallée : Aulnoye-Aymeries, Hautmont, Maubeuge et Jeumont.

Les crues de la Sambre:

Des crues importantes se sont produites notamment en août 1850, octobre 1860, 1926, 1930, mars 1956, février 1961, 1963, juillet 1980, décembre 1993, 2003. Un voyage de Louis XIV fut arrêté à Landrecies

par la Sambre sortie de son lit.

- 15 aout 1850: la crue des 15 et 16 aout 1850 est la plus importante connue à ce jour sur la Sambre. Les pluies torrentielles qui se sont abattues inondent le bassin. Les deux helpes et la Sambre débordent. Les hauteurs atteignent 4,20 m à Liessies, 3,20m à Berlaimont.
- 3 au 5 mars 1956, de nombreuses pluies mar-

quent le coup d'arrêt au rigoureux hiver. Les sols profondément gelés ne peuvent absorber les précipitations. On relève 3,36m à Berlaimont et 4,28m à Maubeuge.

- 30 janvier au 6 février 1961: les sols saturés par les pluies de décembre (220 mm à Fourmies) gèlent en janvier. Une averse plus intense est à l'origine de la crue. 3,28m à Liesies, 4,30m à Maubeuge le 2 février. Cet événement sert de référence au PPRI de la Sambre.
- décembre 1993 et janvier 1994: le mois de décembre 1993 est très pluvieux, particulièrement la dernière quinzaine. Les cumuls mensuels sont 2,5 à 3 fois supérieurs à la moyenne. 220 mm de pluie sont relevés à Fourmies, dont 78 mm entre le 18 et le 20 décembre. Les crues débutent le 13 décembre et se maintiennent pendant 20 jours. 46 m³/s sont mesurés à Liessies, 63 m³/s à Maroilles et 142 m³/s à Maubeuge. Les inondations ont lieu au même moment plus en aval, en Belgique. Sur les deux Helpes et la partie amont de la Sambre, l'événement est le plus important du XX^{ème} siècle et sert aujourd'hui de référence. L'activité économique est sévèrement touchée. La plupart des rivières occupent leurs lits majeurs et inondent plaines agricoles, villes, zones industrielles. A Ferrière-la-Grande et Cerfontaine, une trentaine de personnes et une maison de retraite sont évacuées. Les dégâts industriels sont importants : 49 entreprises sont sinistrées, pour un montant de dommages approchant 10 millions d'euros dans le département du Nord. La plupart des communes du bassin

versant de la Sambre font l'objet d'une procédure de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle.

- 30 janvier 1995 3,49 m
- 13 au 15 novembre 2010: Une perturbation ondulante génère de fortes précipitations sur le nord-ouest de la France et la Belgique entre le 13 et le 15 novembre 2010 avec des intensités assez soutenues. Il tombe en 36 h l'équivalent d'un mois de précipitation Sambre Avesnois. L'évolution des usages agricoles et l'urbanisation renforcent le phénomène.
- 10 janvier 2011 3,15 m



Une péniche bloquée au pont d'Assevent en 1995

DEBITS ET HAUTEURS MAXIMUM ENREGISTRES SUR LA SOLRE

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
débit (m ³ /s)	23	8	9	9	11	24
Date	02 janv	13 janv	15 févr	12 déc	07 déc	11 mars
hauteur (cm)	140	68	72	73	83	147
Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
débit (m ³ /s)	11	3	20	8	18	11
hauteur (cm)	80	39	125	69	115	81
Date	24 janv	17 janv	07 janv	08 mars	28 déc	13 févr

INONDATIONS DU QUARTIER DE LA BERLANDIERE

1930 et 1932

Deux inondations le 22 novembre 1930 et la nuit du 6 au 7 janvier 1932 ont créées beaucoup de dégâts rue de la Berlandière, Clémenceau et Jules Cuisset, et aux riverains de la Solre en amont du pont du centre, où des vannes étaient en fonction. Des riverains se plaignent du mauvais fonctionnement des vannes (*« il semble que les faits qui se sont passés accusent les tenanciers des vannes, par la levée tardive de ces dernières et leur mauvais entretien, une vanne centrale étant cassée depuis plus de 6 mois et n'ayant pu être levée! Cette vannes n'est même pas levée à l'instant où j'écris ces lignes »*)

Le maire, Emile Pouplier, écrit au Préfet le 9 janvier 1932 pour obtenir des indemnités et des travaux d'assainissements:

« Monsieur le Préfet du Nord, J'ai l'honneur de vous signaler que dans la nuit du 5 au 6 janvier écoulé, à la suite d'une pluie torrentielle, le quartier ouvrier situé lieu dit "la Berlandière", tenant au chemin d'intérêt communal n°136, a été complètement inondé. Il en résulte une perte pour de nombreux ménages d'ouvriers, déjà fortement touchés par le chômage, animaux noyés, provisions d'hiver détruites, etc.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire dresser un état des pertes subies en vue de faire accorder une indemnité de secours à ces malheureux.

Il y aurait lieu également à mon avis de faire étudier par les services de la voirie les moyens de prévenir le retour de pareils sinistres, en assurant l'écoulement plus facile des eaux par des travaux d'aménagement des fossés et égouts existants ».

Le préfet demande une étude. Le responsable des Ponts et Chaussées rend son rapport le 27/01/1932

.... A Rousies particulièrement le quartier de la Berlandière fut endom-

magé. Le ruisseau du bois longeant le chemin d'intérêt N°136 dans un fossé à ciel ouvert, passe souterrainement sous le chemin vicinal ordinaire N°2 dit de Ferrière la Petite, à la jonction de celui-ci avec le 136. Dans cette dernière partie, il coule dans un aqueduc Dallot de 0.80 X 0.80 faisant deux angles absolument droits, traversant d'abord normalement le chemin, puis le longeant pour le quitter normalement et se diriger vers la Sambre [note: par la Solre]. En certains endroits le lit du ruisseau se trouve même réduit de 40 à 50 centimètres.

Ces angles et rétrécissements qui facilitent toujours en temps ordinaire l'envasement de l'ouvrage, ont évidemment aggravé le défaut d'évacuation de la trombe du 5 au 6 janvier, et en partant, de ces dommages.

Le ruisseau du Bois n'est pas du service hydraulique, c'est un ruisseau d'assainissement. Il appartient à M. le Maire de prendre toutes les dispositions pour assurer son écoulement.....

La commune doit résoudre financièrement le problème, mais les Ponts et Chaussées proposent leur aide pour l'étude du projet.

Le 13/02/1932, la construction d'une canalisation au ruisseau de la berlandière est étudiée par le conseil municipal:

« Le conseil municipal désireux de donner au

ROUSIES — Rue de la Berlandière



plus tôt une aide efficace aux chômeurs de Rousies, qui actuellement sont inscrits au nombre de 52, dont 39 chômeurs complets et 13 partiels, au fonds de chômage municipal.

Examine le projet présenté hier par M. Hellebois, ingénieur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées à Maubeuge. Le travail à exécuter a pour but d'améliorer les canalisations du ruisseau dit de Berlandière; a de nombreuses reprises il a été constaté que les canalisations actuelles étaient insuffisantes, ce qui a provoqué l'inondation des habitants de ce quartier; le travail présente donc un caractère d'utilité publique et il est reconnu indispensable.

Se référant aux instructions préfectorales, le conseil municipal sollicite donc une subvention pour le financement de ce travail qui sera exécuté par la main d'œuvre locale au chômage, seul un ou deux maçons ou cimentiers spécialisés non chômeurs y seront employés, s'il n'est pas possible de trouver des chômeurs qualifiés pour la bonne exécution du travail.

En tous cas ces travaux de fouilles remblais,

transports, boisage, etc, seront exécutés sous la surveillance des services de voiries et en régie directe par des chômeurs.

Le cout de ce travail qui doit se monter à dix sept mille deux cents francs d'après le devis établi par M. Hellebois, sera payé sur les crédits inscrits au chapitre 71 du budget de 1932, suffisant pour l'exécution immédiate de ce travail.

Ce crédit sera complété s'il y a lieu, lors du vote du budget additionnel de 1932, et par la subvention qui pourra être allouée à la commune de Rousies.

Le conseil municipal demande donc à Monsieur le Préfet du Nord de bien vouloir d'urgence approuver ce projet et il le prie d'approuver la demande de subvention présentée pour ce travail d'amélioration locale reconnue indispensable ».

L'avis favorable de M. le Sous Préfet est donné le 26/02/1932, et le 2 mars 1932 par le préfet.

Un subvention de 28% est accordée (4816 francs)

